

Identification

<u>Bien proposé</u>	Ensemble archéologique de la vallée de la Boyne
<u>Lieu</u>	Comté de Meath
<u>Etat partie</u>	Irlande
<u>Date</u>	29 septembre 1992

Justification émanant de l'Etat partie

De par leur qualité et leur quantité, les vestiges d'art collectif mégalithique de la région représentent un ensemble artistique et esthétique remarquable qui n'a aucun équivalent dans tout le reste de l'Europe (critère i).

Les monuments de la région mettent en évidence la durée de l'occupation du site dont l'origine remonte au néolithique ; ils peuvent être considérés comme appartenant à une "haute antiquité" (critère iii).

Les divers monuments, et en particulier les tombes à couloir, sont autant de manifestations d'une "importante" activité "culturelle, sociale, artistique et scientifique" étalée sur une longue période. Aucun autre endroit au monde ne permet de découvrir un lieu de vie et d'activité associé à un cimetière mégalithique qui soit autant étalé dans le temps que celui qui existe à Brugh na Boinne/Vallée de la Boyne (critère iii).

La tombe à couloir est une manifestation vivante de la concrétisation d'un ensemble d'idées et de croyances d'une "signification historique exceptionnelle" (critère vi).

Histoire et descriptionHistoire

Les vestiges archéologiques de ce site permettent d'identifier deux grandes périodes historiques au cours desquelles la vallée de la Boyne a exercé une influence culturelle de très grande importance sur toute la partie centrale de l'Irlande et même au-delà.

- 1 Période préhistorique (3800-2200 Av.JC)
 - Début du néolithique "occidental"
 - Fin du néolithique "occidental"
 - Période des tombes à couloir
 - Période Beaker

2 Protohistoire et moyen âge

- Fin de l'âge du fer
- Premiers temps de la christianisation
- Anglo-normands / Cisterciens

Les principales fouilles des tumulus de Newgrange et Knowth et d'autres investigations de moindre dimension ailleurs ont mis en évidence une occupation humaine qui remonte au quatrième millénaire avant Jésus Christ. En outre, des restes beaucoup plus nombreux appartiennent à la fin du néolithique occidental. On trouve en particulier des maisons, des enclos palissadés, et un découpage des champs qui manifestent de l'ouverture de l'Irlande à l'agriculture simultanément au déboisement. Une quarantaine de tombes à couloir ont été mises à jour dans la région et apportent la preuve d'une organisation sociale et d'une évolution culturelle très avancée. Leur origine peut être cherchée en Bretagne et à l'ouest de la péninsule ibérique. L'un des principaux indicateurs de l'arrivée des influences Beaker concerne les maisons qui, préalablement circulaires, sont devenues rectangulaires.

L'activité de cette région a été très ralentie pendant l'âge du bronze ; ce n'est qu'à partir de la fin de l'âge du fer, vers le milieu du premier millénaire av. JC, que l'occupation de cette région reprend. Knowth devient une zone d'habitation fortifiée ; de nombreux cimetières secondaires furent ajoutés aux tumulus néolithiques. Des objets originaires de contrées étrangères témoignent de l'intensité des échanges commerciaux. Les premiers temps de la christianisation, qui commence aux alentours du 8ème siècle après J.C., sont ceux de la construction de trois grands forts circulaires dans la région. Knowth prospère et se transforme en une zone non fortifiée avec des maisons carrées, des souterrains, et où se développe une activité industrielle et agricole extensive ; on trouve des preuves de langage écrit. Knowth a été la capitale des rois de Knowth jusqu'à l'invasion anglo-normande du 12ème siècle.

Pendant l'occupation normande et sous la férule des cisterciens, la région, que ces derniers ont intégrée dans leur système de grandes propriétés agricoles ou "granges", est devenue un centre influent d'innovation. Elle est restée dominée par l'agriculture jusqu'à nos jours.

Description

La région connue sous l'appellation de vallée de la Boyne (Brugh na Boinne) s'étend sur environ 780 hectares ; ses limites suivent au sud à l'est et à l'ouest les rives de la Boyne et au sud celles de la Mattock. Elle est essentiellement composée d'une ligne de faite est-ouest ou s'inscrivent trois collines basses (Dowth, Knowth et Newgrange). Ces trois grands tumulus dominant toute la région et leur quarantaine de couloirs satellites constituent un remarquable paysage funéraire préhistorique dont la profonde signification rituelle a attiré ultérieurement la construction d'autres monuments au cours de la période protohistorique et celle de la christianisation. L'importance du site est renforcée par le fait que la rivière Boyne se jette dans

la mer d'Irlande qui communique avec la Mer Celtique et qu'elle prend sa source dans le coeur du pays. L'impact politique et économique qui résulte de cette situation est considérable.

Encore aujourd'hui, la région est majoritairement agricole. Depuis une centaine d'années, archéologues et historiens la visitent de façon intensive. Les fouilles ont été riches d'enseignements. Le groupe de Knowth, dont les vestiges les plus anciens remontent au néolithique et les plus récents à la période anglo-normande recèle trente monuments et sites qui sont inscrits à l'inventaire officiel ; parmi ceux-ci, des tombes à couloir, des enclos, des lieux de vie et un découpage des terres en champs. Le groupe de Newgrange est exclusivement préhistorique et comporte un fort circulaire, des tombes à couloir, un "cursus" et un "henge". Le groupe de Dowth est semblable à celui de Newgrange mais il présente en plus un château et une église, manifestations de la période médiévale. Le château de Proudfootstown fait également partie de l'ensemble proposé pour inscription.

Gestion et protection

Statut juridique

La plus grande partie des 780 hectares qui composent le site proposé pour inscription est aux mains de propriétaires privés ; seuls 32 hectares à proximité de Knowth et Newgrange appartiennent à l'Etat. La majorité des monuments enregistrés qui sont énumérés dans la proposition d'inscription sont protégés par les lois sur les Monuments Historiques de 1930, 1954 et 1987. Trente appartiennent à la Commission des Travaux Publics, quatre sont soumis aux "Preservation Orders" (ordonnances de préservation) qui interdisent toute nuisance et douze sont au Registre des Monuments Historiques (toute éventuelle nuisance doit être précédée d'une notification auprès des autorités compétentes qui ont pouvoir de solliciter une ordonnance de préservation et d'en imposer l'application).

Une protection supplémentaire sera attribuée à ce site par la loi portant sur les régions du Patrimoine et des parcs nationaux actuellement devant le Parlement - le Dail- (janvier 1993). Le gouvernement irlandais a commencé l'acquisition de la partie centrale de la région proposée pour inscription, en particulier pour l'achat des monuments les plus importants.

Gestion

Depuis plusieurs années, une grande partie du site est sous la gestion directe ou sous contrôle très strict de l'Office des Travaux Publics. La zone centrale et les zones tampon sont définies au plan de développement du Comté de Meath comme "zones spéciales d'intérêt archéologique". Ce plan a été défini en accord avec le Local Government and Development Act (loi sur le gouvernement et l'aménagement local, modifiée en 1963) dont la finalité est la protection contre le développement indésirable. A cet effet, aucun aménagement de la zone centrale n'est permis

et le développement des zones tampons ne doivent en aucune façon être préjudiciable à la gestion des ressources archéologiques.

La zone centrale et les zones tampons pressenties pour l'inscription sont logiques et d'une dimension suffisante pour que la protection du site puisse être assurée.

De plus, la région de la vallée de la Boyne sera le centre du premier parc archéologique national à être protégé en Irlande ; il sera géré comme une zone de conservation. Le Bureau des Travaux Publics aidé de son personnel d'archéologues, d'architectes-conservateurs, d'ingénieurs, d'administrateurs territoriaux et d'artisans de toute sorte sera l'entité administrative d'état responsable du site. Une étude globale pour un éventuel plan d'aménagement a été menée en 1989 à la demande du Bord Failte (Agence Irlandaise pour le Tourisme). A la suite de cette étude, un centre de visiteurs a été proposé conjointement à une déclaration d'impact sur l'environnement. Le nombre de visiteurs annuel est actuellement de 150.000 à Newgrange (ouvert toute l'année) et 40.000 à Knowth (ouvert six mois par an). Les estimations fixent à 300.000 le nombre de visiteurs du nouveau parc.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Les principales fouilles ont été entreprises à Newgrange et Knowth et les mises à jour ont toutes été publiées. Au cours de ces deux derniers siècles, plusieurs excavations de moindres dimensions ont été entreprises dans la région. En conséquence, cet énorme paysage archéologique et ses nombreux monuments sont très bien connus. La réglementation portant sur les antiquités irlandaises protège ces monuments et en reconnaît implicitement l'importance. Le Bureau des Travaux Publics procède à l'acquisition des monuments et les gère directement en prenant soin de protéger de façon efficace la zone dans son ensemble.

Authenticité

Les vestiges archéologiques découverts sur le site, aussi bien dans le sol que sur le sol, sont parfaitement authentiques. Cependant les travaux de restauration entrepris à Newgrange et prévus à Knowth sont quelque peu contestés.

A Newgrange, une anastylose des pavés et du mur a été réalisée. Il faut noter que le mur a été raccourci pour permettre l'accès des visiteurs. Le plafond du couloir a été complètement démoli pour que les orthostats puissent être replacés en position verticale, avec mise en place de renforts et construction d'un abri au-dessus de la chambre tombale. Le cairn a été stabilisé par un fin revêtement de pierres de cairn.

A Knowth, les structures des diverses périodes sont conservées. Dans certaines tombes à couloirs, des murs de soutien externes sont en cours de construction avec, dans certains cas, utilisation de matériaux modernes dont le ciment et le plastique.

Quand de tels ajouts sont visibles, ils se distinguent très clairement des matériaux originels ; dans le cas contraire, ils sont complètement occultés.

D'après l'ICOMOS, les travaux de restauration entrepris sur ces monuments, résultat d'une collaboration étroite entre archéologues et architectes, se conforment aux principes énoncés à l'article 7 de la Charte internationale pour la protection et la gestion du patrimoine archéologique de 1990.

Evaluation

Caractéristiques

La région archéologique de la Vallée de la Boyne est non seulement l'un des ensembles européens les plus étendus pour les vestiges qui datent de la préhistoire et des périodes plus récentes mais aussi l'un des mieux conservés. Dans la mesure où elle représente le plus grand regroupement d'art mégalithique européen, son importance dépasse largement les frontières des îles britanniques ; son autre particularité tient à la durée de la période historique mise en évidence et qui couvre deux grandes phases : la première du quatrième au deuxième millénaire avant J. C. et l'autre des premiers temps de l'âge du fer jusqu'au Haut moyen âge. Les informations de nature sociale, économique et surtout religieuse qu'on peut y trouver sont tout à fait exceptionnelles.

Analyse comparative

Bien que les monuments mégalithiques soient répartis assez généreusement dans la "zone atlantique" de l'Europe occidentale, de Malte à la Scandinavie, aucun autre ensemble n'offre une densité de monuments et une qualité artistique comparables à celles de la Vallée de la Boyne, objet de la proposition d'inscription.

Observations supplémentaires

Sous certains aspects, les travaux de restauration/reconstruction entrepris à Newgrange et Knowth peuvent sans aucun doute être contestés. Mais on est en droit de répondre que des travaux de qualité ont été entrepris sur des monuments religieux plus récents, cathédrales gothiques ou temples bouddhistes. La nature même des structures préhistoriques requiert un traitement drastique si on veut, un jour, pouvoir les présenter au public comme des monuments entiers et non comme un ensemble de ruines.

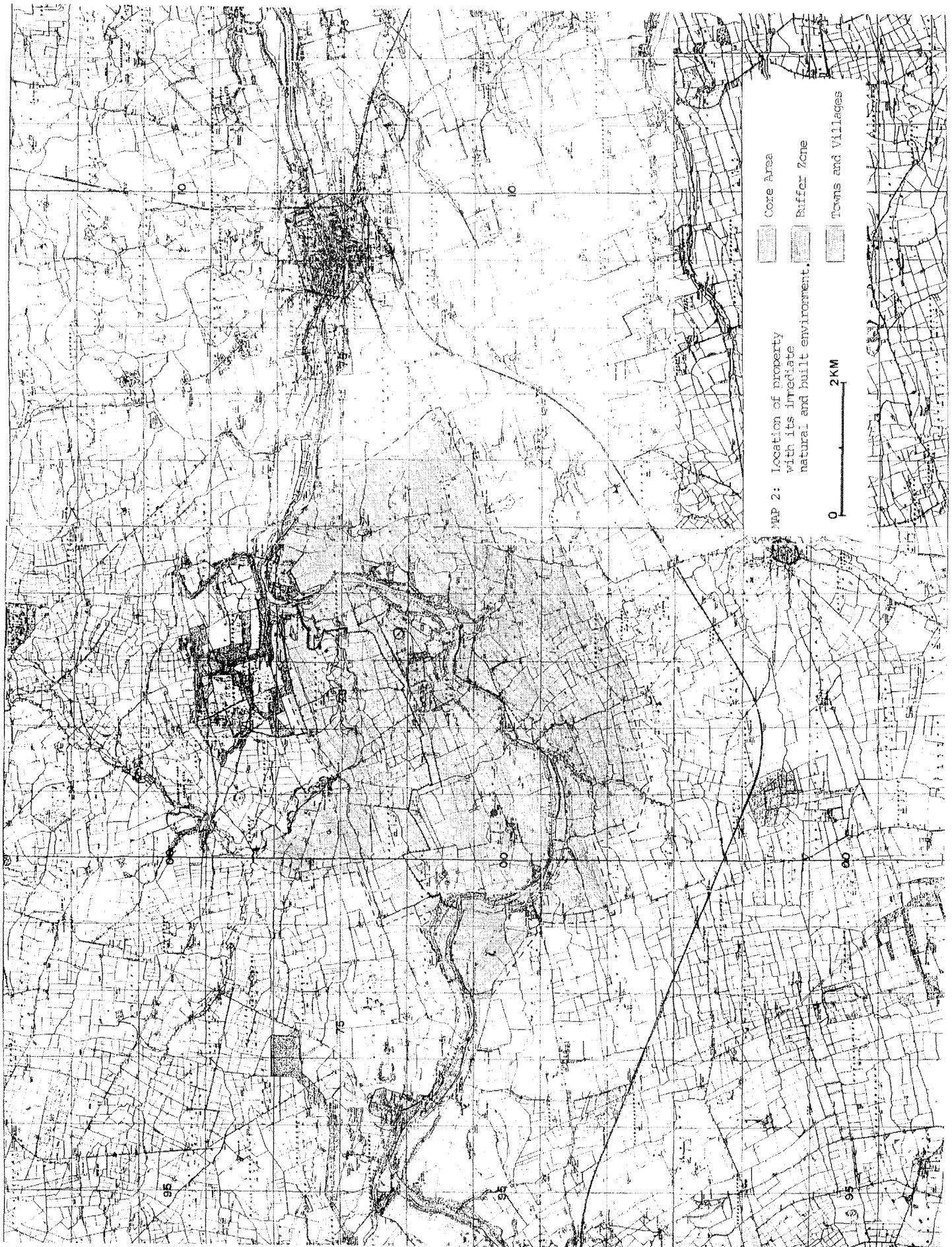
L'une des menaces pour l'avenir des monuments et pour le site dans son ensemble réside dans les options de développement touristique qui pourraient affecter de façon irréversible le site lui-même et l'atmosphère des lieux. L'étude de faisabilité de 1989 tient compte de ces risques qui doivent être pris en compte dans le plan de gestion qui pourrait éventuellement être adopté.

Recommandation

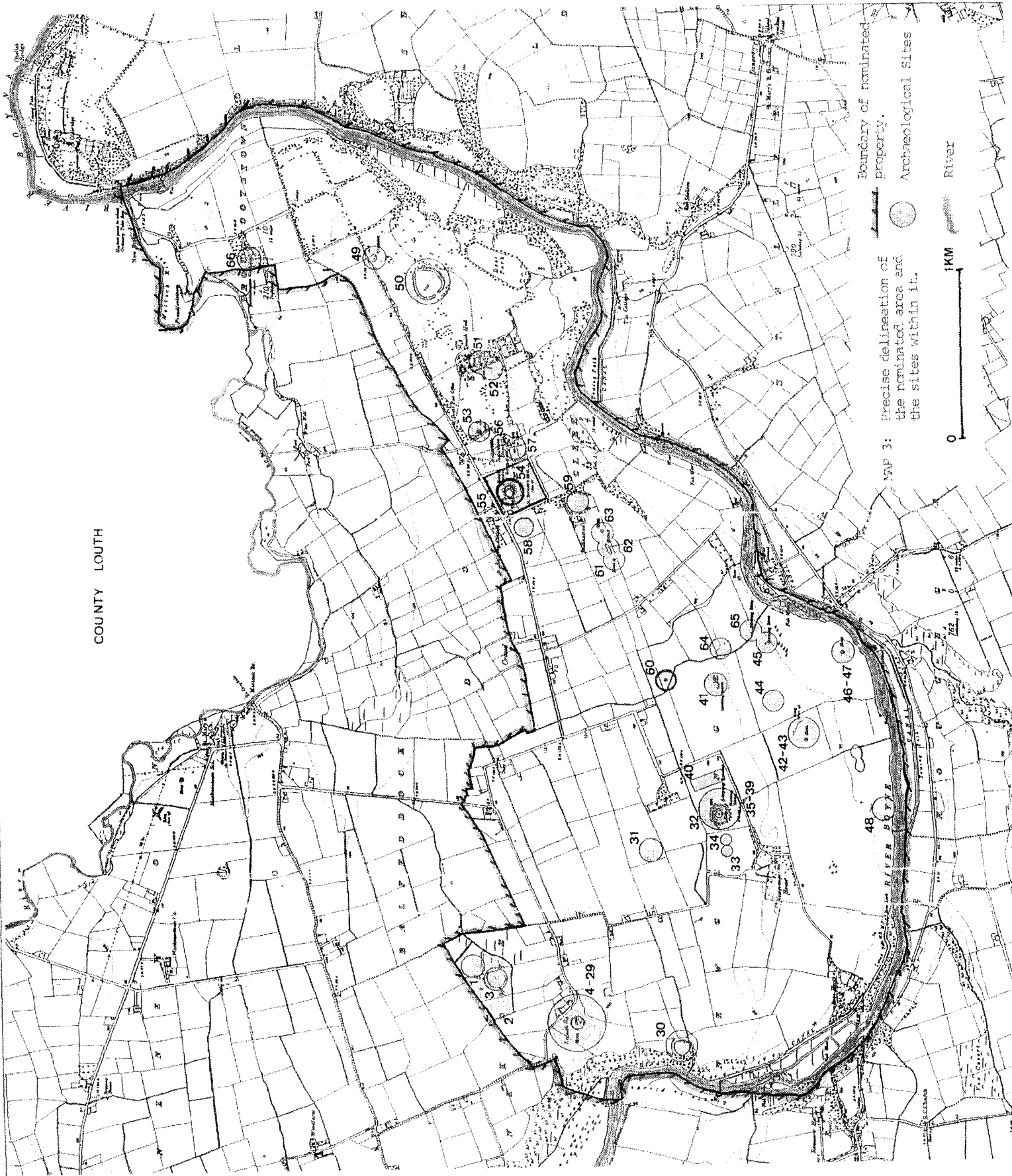
Que ce site soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des critères i, iii et iv.

- Critère i Les monuments de la Vallée de la Boyne présentent la manifestation la plus importante en dimension et en qualité de l'art préhistorique mégalithique en Europe.
- Critère iii La concentration de monuments de justification sociale, économique et funéraire que l'on trouve dans ce remarquable centre religieux ainsi que la durée qui s'étale sur une période allant de la préhistoire à la fin du Moyen-Age font de ce site archéologique l'un des plus significatifs de toute l'Europe.
- Critère iv La tombe à couloir, dont on trouve ici l'un des plus brillants exemples, est un élément caractéristique de la période préhistorique en Europe et au-delà.

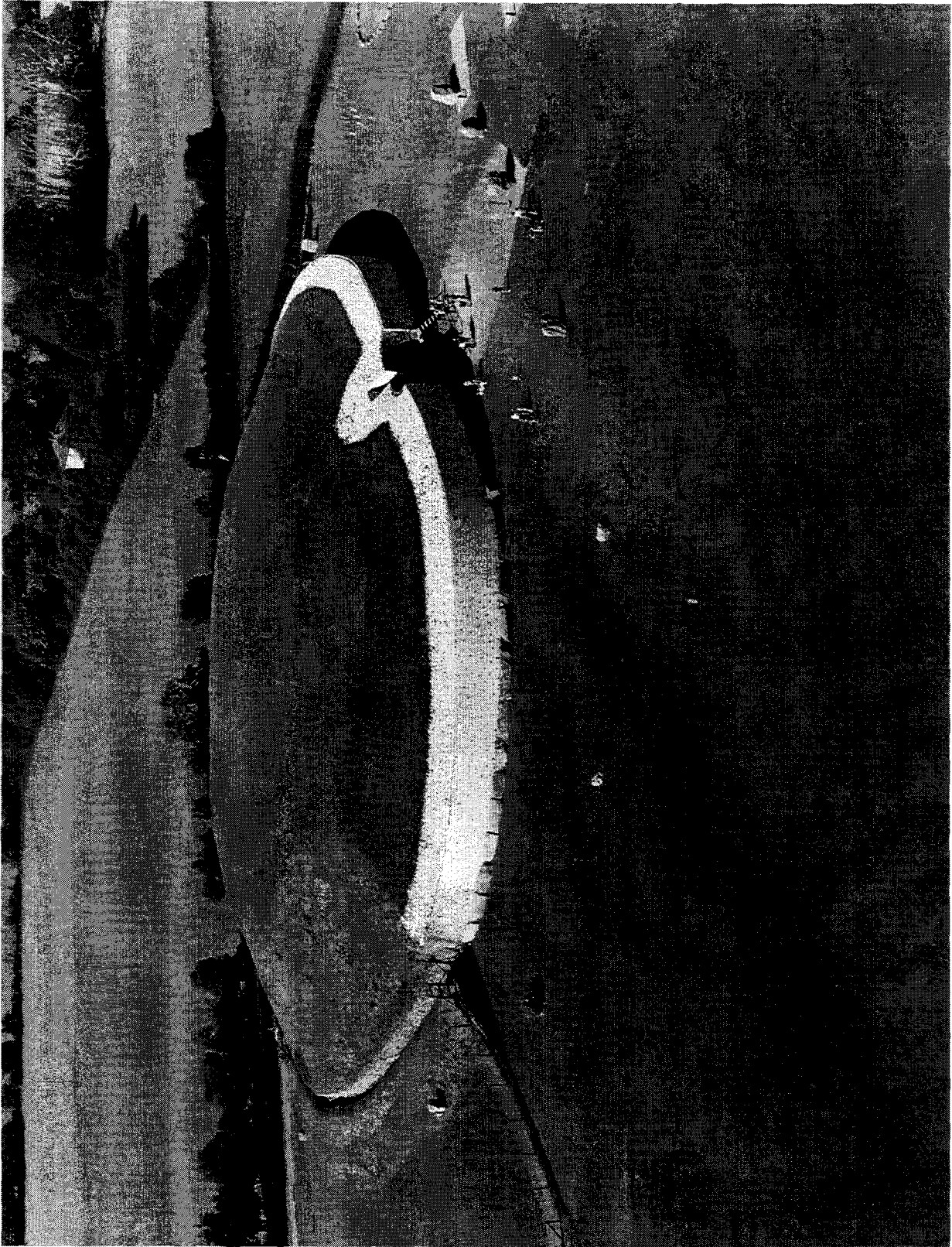
ICOMOS, octobre 1993



Brugh na Boinne : Carte de localisation du site avec son environnement naturel et bâti /
 Location map of the property with its immediate natural and built environment



Brugh na Boinne : délimitation de la zone proposée pour inscription
 et des sites situés dans la zone /
 Delineation of the nominated area and the sites
 within it



Brugh na Boinne : vue aérienne du grand tumulus de Newgrange entouré
d'un cercle de pierres /
Aerial view of the great mound at Newgrange with its
surrounding stone circle



Brugh na Boinne : vue aérienne du grand tumulus de Knowth au cours
des fouilles /

Aerial view of the great mound at Knowth during
the ongoing excavations